



Newsletter - Janvier 2023

RÉGLEMENTATION CLIENTS PROFESSIONNELS

INFORMATION IMPORTANTE AVANT MISE EN LIGNE D'UNE NOUVELLE VERSION (NF525)

GmVET est un logiciel qui gère la facturation et les encaissements de vos clients. Pour répondre au mieux aux normes, GmVet complète sa certification NF203 avec la certification NF525.

A la mise en ligne de cette nouvelle version (en février ou mars 2023) et pour facturer conformément à la réglementation, le numéro de TVA intracommunautaire devient obligatoire pour les clients professionnels.

RÉGLEMENTATION NF525 : PRÉPAREZ-VOUS AVANT MARS 2023 !

Afin d'anticiper la nouvelle version, vous pouvez dès maintenant **mettre à jour la fiche de vos clients professionnels.**

Le format du n° intracommunautaire en France est le suivant : il est constitué du code FR et de 11 chiffres (clé informatique de 2 chiffres et numéro SIREN à 9 chiffres de l'entreprise).

Vous pouvez compléter ce numéro dans GmVET : **Univers Vétérinaire**, onglet **Dossier Médical** puis **Mode avancé du client**, rubrique **Comptabilité - Informations juridiques.**



Effectuez un mailing d'informations à vos clients professionnels !

Les étapes:

- **Univers Vétérinaire - Onglet Recherche** : établir le listing des clients concernés et sauvegarder la recherche.
-> Filtres "clients professionnels" & "avec une adresse e-mail"
D'autres critères peuvent être additionnés selon vos besoins.
- **Univers Paramètres- Onglet Modèles puis Documents** : créer un module de document adapté.
- **Univers Communication - Onglet Mailing d'informations** : envoyer votre communication.

N'hésitez pas à contacter l'assistance au 02.96.85.80.45 pour plus d'informations.

GmVet - Centravet

ZA des Alleux / CS 20360 , 22100 Dinan

Téléphone : 02.96.85.64.49 / Mail : contact@gmvet.fr

